

Le PRIX de la JEUNESSE

Au festival de Cannes

-

Repères historiques

Comité d'histoire

des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

Document mis à jour le 9 janvier 2021

Nota

Comme leur nom l'indique, ces fiches « Repères historiques » sont l'indication chronologique des principaux faits marquants liés au sujet traité. Elles ne visent pas à être des analyses approfondies. Leur objectif est simplement de donner au lecteur des indications de bases, en lui permettant, s'il le désire, d'aller « plus loin ». Dans le cas précis, il s'agit d'un témoignage d'acteur, « source d'information primaire », susceptible d'être utilisée par des historiens et chercheurs, avec d'autres sources, le cas échéant.

En 2013, le prix de la Jeunesse n'a pas été reconduit par le ministère.

Plan

- I - Historique et modalités** - De la dimension locale à une dimension européenne
 - De 1982 à 1988
 - De 1989 à 2002
- II - Une reconnaissance croissante au sein d'une manifestation internationale**
 - De 2003 à 2009
 - De 2010 à 2013, un changement de nature
- III - L'organisation**
- IV - L'encadrement des jeunes**
 - Comment rendre les jeunes acteurs du projet ?
 - Comment relier un travail éducatif à une approche du monde professionnel ?
 - Comment intégrer une dimension européenne ?
- V - Partenariat et éducation populaire**
 - Les projections au quartier Ranguin
 - Les sélections parallèles, une éducation au regard
- VI - Communication**
- VII - Évaluation et conclusion**
- VIII - Palmarès**

%%%

La volonté de proposer un événement pour les jeunes pendant le festival de Cannes, reconnu comme le plus important festival de cinéma au monde, revient à Edwige Avice, ministre de la Jeunesse et des Sports de 1981 à 1984, l'idée d'un prix décerné par un jury de jeunes lui ayant été suggérée par Frédéric Mitterrand. Le but était de permettre à de jeunes cinéphiles d'exercer leur regard critique et leur capacité d'analyse, ainsi que d'exprimer leurs goûts et leurs choix.

Ainsi, en organisant le *Prix de la Jeunesse* au festival de Cannes, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) marquait symboliquement son action en direction du cinéma et des jeunes, ce *Prix* représentant la partie émergée de l'iceberg « cinéma – audiovisuel – politique d'éducation à l'image ».

I - Historique et modalités

De la dimension locale à une dimension européenne

De 1982 à 1988

Le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) de Nice en était initialement l'organisateur. Cinq jeunes jurés étaient sélectionnés pour primer un film français et un film étranger choisis parmi les trois sélections « dites parallèles » du festival : *la Quinzaine des Réalisateurs*, *la Semaine de la Critique*, *Perspectives du Cinéma Français* devenu *Cinéma en France* puis *Un certain Regard*.

Le Jury-Jeunes visionnait entre 30 et 40 films, en 9 jours, soit 3 à 5 films par jour. Afin que son programme reste accessible, en accord avec les sélections, il n'était tenu compte que des premières, deuxième et troisième œuvres d'un cinéaste.

À partir de 1987 le ministère confia la coordination de cette organisation à un de ses personnels technique et pédagogique, Daniel Paris. Il fit en sorte que les membres du Jury-Jeunes soient sélectionnés sur l'ensemble du territoire, à partir de leurs connaissances cinématographiques et de leur parcours de vie (ce qui n'était pas le cas les années précédentes), par le biais d'un appel à candidatures et d'un Comité de sélection national constitué de professionnels du cinéma (réalisateurs, critiques...) et de représentants d'associations (Uffej, Oroleis de Paris, Un été au ciné...), et plus tard d'anciens membres du Jury-Jeunes.

Le CRIJ de Nice restait le partenaire privilégié, chargé plus particulièrement des accueils sur place et mandataire financier. Le budget de l'opération était alors de l'ordre de 100.000 francs (15.000 €).

De 1989 à 2002

En 1989, suite au partenariat institué par le ministère avec la *Carte-Jeunes*, nationale et internationale, le Jury-Jeunes s'ouvrait à l'Europe et passait de 5 à 7 membres, dont 2 européens. Parallèlement, un partenariat était initié avec le réseau des CRIJ, DOM-TOM inclus, chaque CRIJ organisant une présélection afin d'avoir « son » candidat invité à Cannes, soit en tant que juré, soit pendant la deuxième semaine du Festival grâce au dispositif *40 à Cannes*. Le budget augmentait en conséquence, passant à 200.000 frs (30.000 €).

(Le partenariat avec la *Carte-Jeunes* a pris fin en 1993).

Un autre partenariat, primordial par la suite pour les opérations organisées « autour » du *Prix de la Jeunesse*, était initié avec l'Office régional des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (Oroleis) de Paris, qui proposait son appui technique ainsi que le tournage de courts films documentaires.

II - Une reconnaissance croissante au sein d'une manifestation internationale

En 1993, le Prix de la Jeunesse était reconnu « partenaire officiel » par le Festival de Cannes, ce qui était révélateur des excellentes relations entretenues avec sa direction et de la bonne perception de son évolution. Pour la première fois également, il accueillait une marraine officielle, la comédienne Irène Jacob, prix d'interprétation en 1992 pour sa prestation dans *La double vie de Véronique*, du cinéaste polonais Krzysztof Kieslowski.

Quatre ans plus tard, en 1997, le secrétaire général du festival François Erlenbach proposait de mettre à la disposition du *Prix de la Jeunesse* la salle André Bazin, dans le Palais des festivals, d'une capacité de 300 places, avec la possibilité d'y projeter l'un des films primés. Cette entrée « officielle » dans le Palais des festivals fut un moment capital de l'histoire du *Prix*, très symbolique de l'intérêt que le festival accordait au travail effectué, d'autant plus que parallèlement l'équipe du *Prix* était sollicitée pour organiser des activités éducatives dans le cadre du « Forum Jeunesse » qui se mettait en place cette année-là.

Jusqu'à cette date, le *Prix de la Jeunesse* était attribué au cours de la soirée de clôture de la *Quinzaine des Réalisateurs*, qui mettait à disposition gracieusement ses bureaux et se chargeait de trouver une personnalité pour la remise du Prix. Mais cette situation n'était plus satisfaisante. Remis trop rapidement, perdu parmi d'autres récompenses, le *Prix de la Jeunesse* y perdait de son indépendance et de son impact.

De 2003 à 2009

En 2002, le ministère de la Jeunesse et Sports était placé sous la tutelle de celui de l'Éducation nationale.

L'année suivante, ce dernier créait le Prix de l'Éducation nationale (non reconduit en 2011), remis par un jury de professeurs à un film de la *Compétition officielle* et d'*Un certain regard*.

Arguant de la fusion des deux ministères, le festival de Cannes proposait alors d'inclure les films de la *Compétition officielle* dans le cadre du *Prix de la Jeunesse* - ce que le ministère de la Jeunesse et des Sports demandait depuis des années - tout en suggérant qu'en soient exclus les œuvres de *La Quinzaine des Réalisateurs* et de *La Semaine de la Critique*.

D'où le dilemme : d'une part, il était difficile de refuser une telle proposition, parce qu'elle renforçait le prestige du *Prix de la Jeunesse*, d'autre part il était impossible de supprimer d'un trait la relation privilégiée qui unissait le *Prix* aux deux sélections parallèles depuis sa création.

La solution a alors été de créer un second prix, attribué lui aussi par le Jury-Jeunes, dénommé *Prix Regards Jeunes* en référence aux ateliers proposés depuis 1998 par *l'Oroleis de Paris* aux jeunes des 40 à Cannes sous l'intitulé *Regards jeunes sur le cinéma*. Les deux sélections ont accepté aussitôt cette proposition.

Ainsi, à partir de 2003, le *Prix de la Jeunesse* était attribué à un seul film (1^{ère} ou 2^e œuvre d'un cinéaste) choisi parmi les deux sélections officielles du Festival : la *Compétition* et *Un Certain regard*, tandis que le *Prix Regards Jeunes* primait 1 film de chacune des deux sélections parallèles (1^{ère} ou 2^e œuvre d'un cinéaste).

En 2004, le *Prix de la Jeunesse* accueillait une vingtaine de jeunes représentants de pays membres de l'Union Européenne, les 40 à Cannes devenant 60 à Cannes, et les ateliers proposés étant axés sur la rencontre avec des professionnels présents au Festival, sous l'appellation *Rencontres professionnelles*.

À cette occasion un partenariat était mis en place avec *l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)* et avec *l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)*, un représentant de chacun de ces organismes participant au jury du *Prix Regards Jeunes*.

Le budget dédié au *Prix de la Jeunesse* était passé de 15.000 € en 1987 à 110.000 € en 2006.

De 2010 à 2013, un changement de nature

En 2010 et 2011, pour des raisons non seulement budgétaires (dans le cadre de la révision générale des politiques publiques - RGPP), mais aussi discutables dans ses orientations, le *Prix de la Jeunesse* quittait le giron de la direction de la jeunesse pour être organisé par le Bureau de la communication du ministère, l'opération *60 à Cannes* et le partenariat européen étant supprimés. Le *Prix* faisait ainsi l'objet d'une profonde mutation, qui en transformait sa nature.

En effet, depuis 2010, le *Prix de la Jeunesse* ne concernait que les films de la *Compétition officielle*, le *Prix Regard Jeune* (les « s » ayant disparu) ne concernait que les films (1^e ou 2^e œuvre d'un cinéaste) de la sélection *Un Certain Regard*.

C'est ainsi qu'Abbas Kiarostami et Pedro Almodovar ont pu recevoir le *Prix de la Jeunesse* [en 2010 et 2011]. On peut se demander si c'était vraiment le rôle et la finalité d'un prix remis par un jury de jeunes que de récompenser des cinéastes confirmés ?

III - L'organisation

Avant le festival

La préparation du *Prix de la Jeunesse* commençait dès septembre : réservation des lieux d'accueils, préparation du budget, rendez-vous avec les partenaires, mise en place de la communication (affiches, flyers...), recherche de la marraine/parrain, etc.

Le Bureau de la communication du MJS finançait l'affiche, les *flyers* et la location du stand/bureau dans le Palais des festivals, mais ne consacrait aucun budget à l'avant et l'après Cannes. La personne en charge du *Prix* ayant à assurer l'ensemble de la communication Jeunesse.

Le lancement de l'opération auprès des CRIJ était effectué en janvier, les pré-sélections se clôturant fin mars, le Comité de sélection national était réuni vers le 20 avril, et le *Prix* prenait alors sa vitesse de croisière : accréditations, sélection du Jury-jeunes, livret d'accueil, etc.

Auparavant, plusieurs rendez-vous avec le festival de Cannes et les sélections parallèles avaient lieu afin de finaliser au mieux la réalisation du *Prix* et les différents ateliers. Par ailleurs en février, Robert Rysman, directeur de *l'Oroleis de Paris*, et Daniel Paris séjournèrent quelques jours en région PACA pour une série de rencontres avec les partenaires locaux : direction départementale jeunesse et sports, CRIJ de Nice-Côte d'Azur, service culture et service jeunesse de la ville de Cannes, Conseil général, Conseil régional, rectorat, Cinéma International (Jean-Pierre Magnan), MJC Picaud, Lycées Bristol et Carnot.

Après le festival

L'objectif était alors de négocier au mieux la couverture du film primé avec le producteur et/ou le distributeur, moment toujours sensible car le ministère ne pouvait prévoir un budget spécifique pour cette partie de l'opération, liée aux aléas du monde professionnel, et qui ne relevait pas de son domaine de compétence.

Tout dépendait en fait de la nature du film, de sa nationalité, de sa production. Il pouvait ne rien se passer, sans même la mention du *Prix* sur l'affiche du film, par exemple *Saint-Cyr*, primé en 2000, grosse production française. Ce type de film n'avait aucun besoin du *Prix de la Jeunesse* pour soutenir sa sortie sur les écrans.

L'attribution du *Prix* pouvait en revanche provoquer un réel événement, comme en 2001 pour *Slogans*, premier film albanais primé à Cannes, qui fit la une des journaux dans son pays avant d'y devenir un grand succès populaire.

Néanmoins, pendant les années 1999-2005, en partenariat avec *l'Oroleis de Paris* et la *Ligue de l'Enseignement*, un petit budget avait pu être dégagé afin de proposer dans toute la France des projections en avant-première d'un des films primés, en présence des jeunes jurés, du réalisateur ou d'un membre de son équipe.

En 2003, grâce à un budget spécifique, le MJS pu réaliser en partenariat avec l'académie de Nice et Mk2, producteur du film, la partie pédagogique du DVD de *Mille Mois*, film franco-marocain de Faouzi Bensaïdi primé cette année-là. Un exemplaire fut envoyé à tous les jeunes participants, aux partenaires, au réseau des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) spécialisés et aux directions régionales et départementales du ministère.

Pendant le festival

Travailler au sein du festival de Cannes pour y organiser un prix n'est pas chose facile. Outre l'organisation du Prix (encadrer le jury, rencontrer les partenaires, répondre aux rendez-vous, assurer la communication, gérer les invitations, etc.), il s'agissait aussi d'accueillir le public, donner des renseignements, répondre aux différentes demandes...

Deux membres de l'équipe tenaient une permanence au stand/bureau de 10 h à 18h30 tous les jours pendant la durée du festival. Les autres membres de l'encadrement étaient présents à la Maison des associations avec l'équipe de *l'Oroleis de Paris*, pour la réception des jeunes et l'organisation des différents ateliers.

La veille de la remise du *Prix*, était organisée chaque année une « Montée des marches » officielle pour les invités du ministère, avec la présence du directeur de la jeunesse du ministère, du directeur régional de la jeunesse et des sports (PACA), du délégué départemental de Nice, de quelques inspecteurs locaux et divers partenaires, soit entre 20 et 25 personnes, outre les 7 membres du Jury-Jeunes.

La remise du *Prix* en salle Bazin était ouverte au public, avec la présence des 40/60 à Cannes, des officiels et des invités du ministère. La salle était toujours comble. Lancée par un *jingle* de présentation réalisé par *l'Oroleis de Paris* à partir des images tournées l'année précédente, la cérémonie était présentée par deux anciens jeunes jurés. Elle ne durait pas plus d'une demi-heure : remerciements aux partenaires, présentation du parrain/marraine, annonce du *Prix*, intervention des jeunes jurés et des lauréats. Elle était suivie de la projection du film primé.

C'est en 2003 en effet que deux anciens jurés sont venus rejoindre l'équipe pour encadrer, l'une « la (toute) jeune critique » (en partenariat avec la Semaine de la Critique), l'autre les 60 à Cannes. Ils ont en outre présenté de concert la cérémonie, comme un clin d'œil protocolaire : les anciens jurés présentent les nouveaux jurés et le *Prix de la Jeunesse* se perpétue d'année en année sur la scène du festival... Avant cette date, la cérémonie était animée amicalement par le critique Christophe Carrière.

Jusqu'en 2000 s'est tenue le soir de la cérémonie, la Fête du *Prix de la Jeunesse*, sur une plage de la Croisette, en partenariat avec la *Quinzaine des réalisateurs*, pour quelques 200 invités (jeunes participants, partenaires, presse). À partir de 2001, pour des raisons de réduction de crédits, la fête a eu lieu à la Maison des associations, avec une centaine d'invités.

Le dernier matin, les jeunes jurés et les 60 à Cannes participaient au bilan de l'opération au cours d'échanges fructueux avec les officiels du ministère et les membres de l'équipe.

IV - L'encadrement des jeunes

Comment rendre les jeunes acteurs du projet ?

Parallèlement à l'organisation et au suivi des opérations, l'autre axe du travail était l'encadrement du jury. Il fallait que les jeunes « jouent le jeu », sans se laisser happer par le monde des paillettes, garantir la déontologie du *Prix* et les préparer à la délibération et à la cérémonie. Dès leur arrivée, il s'agissait de leur faire prendre conscience qu'au-delà du plaisir, ils avaient une mission et des obligations.

Les membres du Jury-Jeunes étaient accueillis par l'équipe un jour avant l'ouverture du festival, le temps de se connaître et de former un groupe soudé et volontaire. Dans le petit discours de bienvenue, on insistait sur le respect des films, des horaires, des lieux, des personnes, sur l'engagement vis-à-vis des partenaires et du ministère, le nécessaire devoir de réserve, sur la prise en compte du rythme difficile des séances, du manque de sommeil, sur la prise de notes, etc.

Les jeunes jurés étaient là aussi pour vivre une belle et riche expérience collective. À partir de 2002, il leur a été proposé au lendemain de leur arrivée une matinée d'initiation aux techniques théâtrales sous la direction d'une jeune comédienne, initiative qui s'est révélée déterminante pour le bon fonctionnement du groupe.

L'expérience montrait qu'une reprise en main du Jury-Jeunes allait être nécessaire dès le troisième ou quatrième jour, les jeunes résistant difficilement au tourbillon cannois et à leur statut de privilégiés, puisqu'ils ne faisaient pas la queue (au contraire de nombreux professionnels), avaient des passes et des places réservées, rencontraient des gens connus, et dormaient peu. Tous ces avantages avaient été négociés au fil des ans, à mesure que le *Prix de la Jeunesse* grandissait.

Tous devaient respecter le programme de leurs projections, le planning des rencontres avec la presse et les professionnels. Un rendez-vous obligatoire sur le stand chaque jour à heure fixe (13h) s'était avéré rapidement indispensable, afin de faire le point, fixer les rendez-vous, régler les questions d'intendance, insister sur les prises de notes, les temps de repos, parler avec chacun, évaluer la cohésion du groupe et évoquer les problèmes éventuels. Le reste du temps, les jeunes étaient responsables de leurs journées, dans une nécessaire relation de confiance avec l'équipe.

Pour la délibération et à la cérémonie, l'organisateur leur répétait de prendre des notes, de discuter entre eux constamment, de défendre chacun ses arguments pour que les discussions ne soient pas trop longues et ne débouchent pas sur le drame, les pleurs, les invectives, comme c'est arrivé quelquefois. Certains pouvaient perdre leurs moyens une fois montés sur scène, impressionnés par l'enjeu, les spectateurs et le rituel. Les jurés devaient préparer deux textes à lire sur scène, le premier pour évoquer leur expérience et leur séjour au festival, l'autre pour justifier leurs choix.

Le jury pouvait rencontrer aussi sur place un certain nombre de professionnels du cinéma, à l'exemple des critiques Pierre Murat (*Télérama*), Philippe Rouyer (*Positif*) ou Olivier Père (délégué général de la *Quinzaine des Réalisateurs*) qui prenaient chaque année sur leur charge de travail pour échanger avec eux.

Au bilan, sur les 21 *Prix de la Jeunesse* organisés par ses soins, Daniel Paris n'a vécu que trois expériences décevantes avec le jury, soit parce que les jeunes n'ont pas voulu jouer le jeu et n'ont pas répondu à la confiance placée en eux, soit par excès d'individualisme de certains, soit à cause d'une attirance excessive du groupe vers l'univers des paillettes.

Comment relier un travail éducatif à une approche du monde professionnel ?

Les quarante puis soixante jeunes invités à participer au *Prix de la Jeunesse* pendant la deuxième semaine du festival n'ont jamais été faciles à gérer, en raison surtout de leur attirance pour la Montée des marches. Les choses se sont améliorées l'année où leur a été proposé un accueil très formel, en présence de toute l'équipe, quand chacun d'eux a pu se présenter à tous les autres. Parallèlement, la mise en place de rencontres avec des professionnels a renforcé leur intérêt à fréquenter les ateliers mis en place et à délaisser les séances officielles.

En 1996, le festival de Cannes ouvrait un espace appelé « forum Jeunesse » pour que des jeunes non accrédités puissent découvrir le festival, et demandait à l'équipe d'y organiser des activités dans le cadre du *Prix de la Jeunesse*. Ont alors été mis en place des rencontres et débats sur différents thèmes comme les ciné-clubs, le cinéma pour les enfants, la violence au cinéma, l'éducation à l'image, etc. De même fut organisée pour la première fois à Cannes une projection de plusieurs courts-métrages lauréats du Défi-Jeunes.

En 1998, le partenariat avec *l'Oroleis de Paris* débouchait sur l'organisation de *Regards jeunes sur le cinéma*. Les 40 à Cannes étaient invités, en dehors des débats et rencontres, à participer au tournage et au montage de reportages autour de l'actualité du festival et du *Prix de la Jeunesse*, encadrés par les professionnels de l'association.

De 2000 à 2004, le *Prix de la Jeunesse* mettait à profit son installation dans un lieu suffisamment spacieux, la Maison des Associations (mise à disposition par la Ville de Cannes) pour installer une mini-salle de cinéma où étaient projetés aux participants et aux jeunes des Conseils de la Jeunesse de Nice et Marseille, ainsi qu'aux jeunes de Cannes et de la région, des films ayant reçu le *Prix de la Jeunesse*, des courts-métrages et des films lauréats du Défi-jeunes.

En 2005, afin de répondre à la priorité gouvernementale que constituait l'emploi des jeunes, le *Prix de la Jeunesse* s'est orienté plus précisément vers les métiers de l'image et du son, l'ensemble des ateliers et animations proposés s'intitulant dès lors *Rencontres professionnelles* : réalisation de portraits et témoignages de professionnels présents au festival ; rencontres-débats avec ces mêmes professionnels, contacts directs dans le cadre du Marché du Film, approche de l'analyse critique, atelier de journalisme de cinéma, reportages...

Comment intégrer une dimension européenne ?

Deux jeunes européens avaient intégré le Jury-Jeunes en 1989, plusieurs autres les 40 à Cannes suite au partenariat initié avec la Carte-Jeunes européenne. Celle-ci ayant disparu en 1996, le Jury-Jeunes n'a alors été composé que de jeunes français jusqu'en 2004, quand en accord avec le bureau des échanges internationaux du ministère de la Jeunesse et des Sports le *Prix de la Jeunesse* s'est ouvert à l'Union Européenne dans le cadre du Programme Européen Jeunesse, en invitant des représentants de chacun des pays membres - dont les trois communautés de Belgique - à y concourir. Ainsi, une vingtaine de jeunes européens ont pu dès lors participer à l'opération.

Cette évolution vers l'Europe était primordiale, parce que la France est le pays d'Europe qui défend le mieux le cinéma, en tant qu'art et en tant qu'industrie, avec son important réseau de salles, son système d'aide unique au monde, son grand nombre de productions, ses dispositifs d'éducation à l'image (lycée, collège, école au cinéma, un été au ciné/Cinéville) et l'action militante de multiples associations, dont beaucoup effectuent un travail remarquable en direction des jeunes spectateurs.

Par ailleurs, inviter de jeunes européens au Festival de Cannes à travers le *Prix de la Jeunesse*, c'était autant les former à l'idée du cinéma comme 7^{ème} art - un film est avant tout une œuvre à regarder et non pas un produit à consommer (ce qui n'est pas la conception de la majorité des pays) - que leur offrir la possibilité de créer un réseau international, d'échanger sur des pratiques culturelles différentes, de confronter des actions, de s'ouvrir au partage des savoirs et à la mutualisation des moyens.

Le cahier des charges précisait que les jeunes postulants devaient parler et comprendre le français, ainsi le *Prix de la Jeunesse* contribuait-il à sa manière à la promotion de la Francophonie.

Cette dynamique disparut brutalement en 2010, avec l'annulation de l'opération 60 à Cannes.

V - Partenariat et éducation populaire

Le festival de Cannes est le plus important événement cinématographique au monde, avec près de 40.000 personnes accréditées, dont 4.000 journalistes, représentant l'ensemble de la profession ainsi que les corps institutionnels, associatifs et médiatiques œuvrant tout autour. Le festival reflète ainsi la double nature du cinéma, à la croisée de l'art et de l'industrie.

Au-delà de ses prix officiels (Palme d'or, Caméra d'or...), le festival accueille d'autres prix, dont le *Prix de la Jeunesse*. Pour nombre de cinéastes et de producteurs issus des cinématographies les moins diffusées, un prix reçu à Cannes, même non officiel, est un événement extrêmement important. Le meilleur exemple a été celui du film albanais *Slogans*, cité précédemment.

L'attention portée par le festival au *Prix de la Jeunesse* s'est traduite dans les faits par des avancées successives, les plus emblématiques étant le nombre d'accréditations accordées, passées de 15 en 1987 à 110 en 2006 (le MJS étant parmi les mieux servis de toutes les institutions participant au festival), la mise à disposition d'une salle dédiée à la remise du *Prix*, les invitations pour les séances d'ouverture et de clôture réservées au Jury-Jeunes, la prise en charge de la marraine/parrain ainsi que du ministre ou de son représentant pendant deux jours, la mise à disposition de voitures officielles...

Cette évolution montre bien et de manière très explicite comment le *Prix* n'a fait que monter en puissance tout au long de ces années, non seulement par le nombre de jeunes invités (passés de 5 à plus de 60) et le nombre de membres de l'équipe (de 1 à 16), mais encore par la multiplicité de ses partenariats, la diversité et la richesse des actions engagées, et en conséquence par l'augmentation de son budget.

Les projections au quartier Ranguin

Autre bel exemple de cette relation privilégiée, quand en 2001 le président du festival Pierre Viot a donné son accord à la proposition d'organiser une séance en plein air avec un film de la Sélection Officielle, pour les jeunes et leurs familles, à Ranguin, l'un des quartiers populaires de Cannes. C'était la première fois dans son histoire que le festival acceptait qu'un de « ses » films quitte la Croisette, hors de son organisation. L'idée avait tant séduit que l'année suivante le festival demandait à l'équipe d'organiser des séances en plein air pendant la manifestation ; ce qui fut refusé, pour plusieurs raisons.

La première était que ce travail ne relevait plus de la compétence du MJS, qui n'avait pas vocation à être diffuseur de films. La seconde était que l'équipe du *Prix* était trop restreinte et le budget bien trop limité pour se lancer dans une telle aventure. La troisième était que cette première et unique séance avait été très compliquée à organiser.

Les paramètres de réussite dépendaient trop de la chance et du hasard : absence de pluie, trouver un film tout public, en version française, disponible en début de festival, avec l'accord du producteur ; heureusement ce soir-là il n'avait pas plu et Gilles Jacob, alors délégué général du festival, avait pu proposer au dernier moment *Mission to Mars* du cinéaste américain Brian De Palma.

C'est le dispositif *Un été au ciné/Cinéville*, expert en matière de cinéma en plein air, qui avait assuré la projection, pour près de 700 spectateurs, en présence de la ministre Marie-George Buffet (après qu'il eut fallu négocier fermement avec les Renseignements Généraux pour alléger le dispositif policier prévu, celui-ci risquant d'être contre-productif par rapport à l'objectif de démocratiser l'accès aux films du festival pour les jeunes du quartier).

Finalement, le festival a repris en partie cette idée l'année suivante en créant le Cinéma de la Plage, qui propose des séances gratuites sur écran géant sur la grande plage de la Croisette.

Les sélections parallèles, une éducation au regard

Le *Prix de la Jeunesse* a toujours entretenu d'excellentes relations avec les deux sélections que sont la *Quinzaine des Réalistes* et la *Semaine de la Critique*. Leurs objectifs sont différents, leur histoire montre qu'elles se sont souvent opposées aux choix du festival, qu'ils soient politiques, stratégiques ou cinématographiques, se posant depuis leur création comme des aiguillons pour la sélection officielle.

Pour le MJS, il était indispensable que le *Prix de la Jeunesse* travaille en étroit partenariat avec ces deux sélections, dont l'action a toujours été remarquable en matière de propositions de cinéma : découverte de jeunes auteurs, ouverture à des cinématographies difficiles et mal connues, prise de risque en matière de mise en scène et de choix esthétiques ; le festival restant quant à lui lié à une obligation de représentation du cinéma mondial, plus consensuel, plus proche du monde de l'industrie, au point que pour pallier cette contrainte Gilles Jacob avait dû créer en 1998 sa propre sélection : *Un Certain Regard*.

En conséquence, le festival a tendance aujourd'hui à phagocyter les offres cinématographiques grâce à un puissant réseau à l'affût dans le monde entier, les deux autres sélections devant affiner plus encore leurs recherches de perles cinématographiques.

Dès 1996, ces partenariats se sont traduits plus spécifiquement à travers les opérations d'ateliers proposées en collaboration avec *l'Oroleis de Paris*. Les jeunes participants de *40/60 à Cannes* pouvaient assister chaque jour aux projections et aux conférences de presse d'un des films des sélections parallèles, rencontrer, filmer et interviewer les réalisateurs pour leurs reportages.

En 2003, le *Prix de la Jeunesse* est devenu partenaire de « la (toute) jeune critique » mise en place par la *Semaine de la Critique*, notamment par la mise à disposition pour son encadrement d'une ancienne juré.

En 2003 était créé le *Prix Regards Jeunes* dédiés à chacune des deux sélections parallèles.

En 2010, l'arrêt du dispositif *60 à Cannes* a mis fin à ces années de collaboration ouverte et fructueuse entre les services de la Jeunesse et des Sports et ses deux partenaires de la première heure, de même qu'avec *l'Oroleis de Paris*.

VI - Communication

La communication du *Prix de la jeunesse* a toujours été difficile, pour un certain nombre de raisons. La première tenait à la nature même du ministère, composé des deux entités : Jeunesse et Sports, *de facto* en concurrence.

La seconde raison tenait à un choix politique, la transformation de la communication du ministère, passée à la fin des années 80 au « service » du ministre au détriment des actions organisées par ses « services ».

La troisième raison tenait à la nature même du festival de Cannes, où les nombreux journalistes présents sont d'abord et avant tout attirés par le monde du cinéma, films en compétition, réalisateurs, acteurs et montée des marches, et les à-côtés *people*.

Néanmoins, au fil du temps, le *Prix de la Jeunesse* a su trouver sa place, au-delà d'une vraie reconnaissance par le monde professionnel, auprès des télévisions locales, de la presse quotidienne régionale et de la presse associative.

Quelques aient été leur appartenance politique et leur parcours, les ministres successifs ont toujours montré une approche quasiment identique vis-à-vis du Prix, faite à la fois d'attraction et de crainte.

Tous semblaient fascinés par le festival, mais refusaient souvent de s'y rendre au dernier moment, comme s'ils craignaient le monde du cinéma, un univers qu'ils connaissaient mal et sur lequel ils n'avaient aucune prise.

Malheureusement, c'était toujours au détriment du *Prix*, organisé pourtant par un service de leur département ministériel, qui perdait ainsi chaque année une possibilité de communication au plus haut niveau.

Sur l'ensemble des *Prix* organisés, seuls quatre ministres sont allés à Cannes soutenir cette action. Mais aucun n'est resté plus d'une journée, aucun n'a accepté de monter les marches.

Marie-George Buffet, par exemple, est venue uniquement pour assister à la séance en plein air prévue au quartier Ranguin et n'a seulement participé que discrètement à une rencontre avec les jeunes participants.

En revanche, le Prix a toujours bénéficié du soutien des directeurs de la jeunesse, au-delà de certaines confrontations souvent nécessaires, ainsi que des chefs de service (Denise Barriolade puis Dominique Billet), qui n'ont jamais hésité à valoriser cette action, même pendant les périodes de relations délicates, voire conflictuelles, avec les cabinets ministériels.

En effet, presque chaque année, le *Prix* était remis en cause et il fallait en défendre pied à pied la conception et la philosophie, sans cesse déployer des trésors de diplomatie, montrer une grande capacité d'adaptation et dépenser beaucoup d'énergie pour que le *Prix de la Jeunesse* se perpétue.

Travailler au sein du festival de Cannes exigeait beaucoup de patience et de diplomatie pour une équipe motivée, convaincue et soudée.

VII - Évaluation et conclusion

Daniel Paris a déclaré lui-même qu'il lui avait fallu plusieurs années avant d'être complètement convaincu de l'importance et de l'utilité du *Prix de la Jeunesse* par rapport à l'action qu'il développait au sein du MJS.

C'est après avoir reçu le courrier d'un juré, à la suite du Prix 1991, qu'il avait commencé à changer d'avis. Ce garçon, apprenti-charcutier, s'était montré très timide pendant le festival, semblant à la traîne des autres. Dans sa lettre, il annonçait son intention de reprendre ses études, précisant que grâce à l'expérience vécue à Cannes il était sorti d'une grave période de doute et de désespoir. Sa participation au *Prix de la Jeunesse* était arrivée au bon moment.

De même, pour beaucoup d'autres participants, outre une expérience de vie intense et formatrice, cette immersion à Cannes avait ouvert des portes professionnelles ou concrétisé des vocations.

Quelques exemples :

Jury-Jeunes :

- Johan Amalou, jury 1989, à l'époque ouvreuse dans un cinéma de Nice, a réussi *l'École nationale supérieure Louis Lumière* et a travaillé comme cadreuse à France 2 ;
- Laurent Quenehen, jury 1991, a organisé ensuite des expositions et événements pour de jeunes artistes ;
- Nicolas Azalbert, jury 1993, Eugénie Zvonkine, jury 1998, sont devenus critiques aux Cahiers du Cinéma ;
- Véro Cratzborn, jury 1992, Emmanuelle Prétot, jury 1995, Yann Rodriguez, Guillaume Pin, jury 1993 sont devenus réalisateurs ; Gil Servant, jury 1999, Amingo Thora, jury 2005, producteurs en Martinique ; Julie Périon, jury 2004, réalisatrice et productrice...

60 à Cannes :

- Gaël Morel est devenu réalisateur et comédien ;
- Elise Chassaing a été chroniqueuse aux émissions de Canal+ : *Le Grand Journal*, *L'autre midi* et *La quotidienne du cinéma* ;
- Julien Sauvadon est devenu journaliste à France 3, co-auteur en 2011 avec Jean-Jacques Bernard, président du Syndicat de la critique, du documentaire « Tous critiques » ;
- Pascal Pérennes fut chargé ensuite du secteur cinéma au Conseil régional du Poitou-Charentes ; une autre participante des séances pour enfants dans un cinéma du Sud de la France, deux autres ont travaillé à la production de l'émission *Le Grand Journal de Canal +*...

Le Prix de la Jeunesse était une opération atypique dans les actions du MJS.

Il a fallu l'adapter régulièrement à l'évolution des politiques ministérielles mises en place, parfois de manière contradictoire. Ainsi au fil des ans le *Prix de la Jeunesse* a-t-il pu travailler avec des organismes et des dispositifs comme la Carte Jeunes, l'Information des jeunes, le Défi-Jeunes, l'Initiative des jeunes, l'Engagement des jeunes, la Mobilité des jeunes, Envie d'agir, les Conseils de la jeunesse, les Échanges internationaux de jeunes...

Le *Prix de la Jeunesse* a su démontrer que même les milieux les plus fermés et élitistes peuvent être accessibles. L'éducation est une ouverture. N'est-ce pas là l'une des conditions de la démocratie ?

Jusqu'en 2009, si l'opération en elle-même ne pouvait être considérée comme participant de l'éducation populaire, comme l'était un stage de réalisation par exemple, en revanche l'esprit avec lequel elle a été conduite par la suite relevait pleinement de la philosophie de l'éducation populaire.

Le Jury-Jeunes, les 40/60 à Cannes, pendant un temps donné, dans un lieu déterminé dédié principalement au cinéma, aux films et aux artistes, vivaient une expérience unique et forte, à la fois individuelle et collective : une expérience faite d'apprentissages, d'échanges et de partage, à partir d'un travail élaboré d'éducation à l'image, d'initiation à l'esprit critique, de confrontation à des pratiques cinématographiques et audiovisuelles ; une expérience sensible chaque jour transcendée par l'émotion de multiples rencontres avec l'œuvre et la vision de créateurs venus des cultures du monde entier.

Éduquer les enfants au 7^{ème} art, c'est leur montrer des films, même des films sous-titrés, des films en noir et blanc, des films muets, c'est les conduire à apprendre à voir, à regarder, à critiquer, c'est les aider à se construire, c'est leur poser un chapeau melon sur la tête, un nez rouge de clown sur le nez, les chausser des grandes godasses usées de Charlot et leur montrer le chemin qui mène aux étoiles, sur la route ensoleillée de leurs rêves, en développant leur « sentiment d'appartenance à l'humanité à travers ce pays supplémentaire qu'est le cinéma».

.Serge Daney in « L'Exercice a été profitable, Monsieur » - POL, 1993)

Fiche réalisée par

Daniel PARIS

(organisateur du *Prix* de 1987 à 2006)

Conseiller technique et pédagogique (CTP), puis conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) à la direction de la jeunesse et de la vie associative du MJS

Nota : Le CHMJS recommande le visionnage de deux films relatifs au festival de Cannes :

Cannes, le festival libre, de Frédéric Chaudier, (2018).

http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/54288_1

Cannes 1939, le festival n'aura pas lieu, de Julien Ourguenouz, (2018).

<https://www.france.tv/documentaires/histoire/980915-cannes-1939-le-festival-n-aura-pas-lieu.html>

VIII - Palmarès

Prix de la Jeunesse

De 1982 à 2002 le Jury-Jeunes a primé un film français et un film étranger (1^{ère}, 2^e ou 3^e œuvre d'un cinéaste) parmi les trois sélections suivantes : la Quinzaine des Réalistes, la Semaine de la Critique, Un Certain Regard (ex-Perspectives du Cinéma Français et Cinémas en France)

- | | | |
|--|--|---|
| 1982 | Mourir à 30 ans - Romain Goupil | Le Temps Suspendu - Peter Gothar (Hongrie) |
| 1983 | Harem - Arthur Joffé | Miss Lonely Hearts - Michael Dinner (USA) |
| 1984 | Boy meets Girl - Léos Carax | Epilogo - Gonzalo Suarez (Espagne) |
| 1985 | Le Thé au Harem d'Archimède - Medhi Charef | Dance with a Stranger - Mike Newell (GB) |
| 1986 | High Speed - Monique Dartonne / Michel Kaptur | Nola Darling - Spike Lee (USA) |
| 1987 | Pas de Prix français décerné | Le chant des sirènes - Patricia Rozema (Canada) |
| 1988 | Mon cher Sujet - Anne-Marie Miéville | Malgré Tout - Orhan Oguz (Turquie) |
| <u>Prix spécial</u> : De Bruit et de Fureur - Jean-Claude Brisseau (France) | | |
| 1989 | Erreur de Jeunesse - Radovan Tadic | Caracas - Michaël Schottenberg (Autriche) |
| 1990 | Printemps Perdu - Alain Mazars | La Zone - Youri Illienko (URSS) |
| 1991 | Cheb - Rachid Bouchareb | Toto le Héros - Jaco Van Dormael (Belgique) |
| 1992 | Sans un Cri - Jeanne Labrune | Ballroom Dancing - Baz Luhrmann (Australie) |
| <u>Prix Spécial</u> : C'est arrivé près de chez vous - Rémy Belvaux/
André Donzel/ Benoit Poelvoorde | | |
| 1993 | L'Odeur de la Papaye Verte - Tran Anh Hung | |
| <u>ex-aequo</u> Moi Yvan, toi Abraham - Yolande Zauberman L'Écureuil Rouge - Julio Medem (Espagne) | | |
| 1994 | Trop de Bonheur - Cédric Kahn | Clerks - Kevin Smith (USA) |
| 1995 | Bye-Bye - Karim Dridi | Manneken Pis - Frank Van Passel (Belgique) |
| 1996 | Les Aveux de l'Innocent - Jean-Pierre Améris | White Night - Arnon Zadok (Israël) |
| 1997 | J'ai Horreur de l'Amour - Florence Ferreira Barbosa | Bent - Sean Mathias (GB) |
| 1998 | L'arrière-pays - Jacques Nolot | Last Night - Don Mc Kellar (Canada) |
| 1999 | Voyages - Emmanuel Finkiel | Le Projet Blair Witch - D. Myrick / E. Sanchez (USA) |
| 2000 | Saint-Cyr - Patricia Mazuy | Girlfight - Karyn Kusama (USA) |

Prix spécial : **Krampack** - Cesc Gay (Espagne)

2001 **Clément** - Emmanuelle Bercot

Slogans - Gjergj Xhuvani (Albanie)

2002 **Carnages** - Delphine Gleize

Le Voyage de Morvern Callar - Lynne Ramsay (GB)

De 2003 à 2009 le Jury-Jeunes a primé un film parmi les deux sélections officielles du festival : la *Compétition* et *Un Certain Regard* (1^{ère} et 2^e œuvre d'un cinéaste)

2003 **Mille Mois** - Faouzi Bensaidi (Maroc)

2004 **Kontroll** - Nimrod Antal (Hongrie)

2005 **Bahia, ville Basse** - Sergio Machado (Brésil)

2006 **Bled, number one** - Rabah Ameur-Zaïmeche (France/Algérie)

2007 **La musique de la fanfare** – Eran Kolirin (Israël)

2008 **Tulpan** - Serguey Dvorsevoy (Kazakhstan)

2009 **Canine** - Yorogs Lanthimos (Grèce)

De 2010 à 2012 le Jury-Jeunes a primé un film de l'ensemble de la compétition officielle.

2010 **Copie-conforme** - Abbas Kiarostami (France/Italie)

2011 **La piel qui habito** - Pedro Almodovar (Espagne)

2012 **Holy Motors** - Léos Carax (France)

Prix « Regards Jeunes »

De 2003 à 2009, le Prix « *Regards Jeunes* » a primé 1 film de chacune des deux sélections parallèles (1^{ère} et 2^e œuvre d'un cinéaste).

2003

Semaine de la critique

Reconstruction - Christoffer Boe (Danemark)

Court-métrage : *The Truth about Head* - Dale Heslip (Canada)

Quinzaine des réalisateurs

Kitchen Stories - Bent Hamer (Norvège/Suède)

Court-métrage : *My Virginity flows through her Body* - P. Jong-Woo (Corée)

2004

Semaine de la critique

Or (mon trésor) - Keren Yedaya (France-Israël)

Court-métrage : *L'Homme sans Ombre* - Georges Schwitzgebel (Canada/Suisse) **Quinzaine des réalisateurs**

Bitter Dream - Mohsen Amiryousefi (Iran)

Court-métrage : *Frontier* - Miyazaki Jun (Japon)

2005

Semaine de la critique

Moi, toi et tous les autres - Miranda July (USA)

Quinzaine des réalisateurs

Alice - Marco Martins (Portugal)

2006

Semaine de la critique

Sonhos de Peixe - Kirill Mikhanovsky (Brésil)

Quinzaine des réalisateurs

Day night, Day night - Julia Loktev (Allemagne/USA)

2007

Semaine de la critique

XXY - Lucia Puenzo (Argentine/Espagne/France)

Quinzaine des réalisateurs

Control - Anton Corbijn (Australie/GB)

2008

Semaine de la critique

Ils mourront tous sauf moi - Valérie Gaïa Guermanika (Russie)

Quinzaine des réalisateurs

Eldorado - Bouli Lanners (Belgique)

2009

Semaine de la critique

Le murmure du vent - Sharham Alidi (Iran)

Quinzaine des réalisateurs

J'ai tué ma mère - Xavier Dolan (Canada)

2010

Copie conforme - Abbas Kiarostami (France, Belgique, Iran) [Compétition]

2011

La piel que habito - Pedro Almodovar (Espagne) [Compétition]

2012

Holly Motors - Léo Carax (France) [Compétition]